

Livres de chevet de Montaigne à Mitterrand

Convegno internazionale di studi
Gargnano - Palazzo Feltrinelli 15-17 giugno 2017

A cura di Alessandra Preda e Eleonora Sparvoli

ISSN 2281-9290
ISBN 978-88-7916-856-4

Copyright 2018

LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto
Via Cervignano 4 - 20137 Milano
Catalogo: www.lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione elettronica e pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da: AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano
E-mail segreteria@aidro.org <<mailto:segreteria@aidro.org>>
sito web www.aidro.org <<http://www.aidro.org>>

La realizzazione e la pubblicazione di questo volume sono state finanziate dal Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere dell'Università degli Studi di Milano

In copertina:
Georg Pauli, *The Reading Light* (1884)

Videoimpaginazione: Paola Mignanego
Stampa: Digital Print Service

Sommario

Introduzione <i>Alessandra Preda</i>	9
---	---

I LIBRI PREDILETTI

TESTIMONIANZE

S'endormir en lisant. Variations littéraires et picturales sur le livre de chevet <i>Florence Dumora</i>	15
“O que c'est un mol et doux chevet, et sain, [...]”. Montaigne lecteur <i>Jean Balsamo</i>	27
La stufa e il comodino. Riflessioni sul <i>Discours</i> di Descartes <i>Elio Franzini</i>	43
Il libro e la voce. Tra François de Sales e Fénelon <i>Benedetta Papasogli</i>	53
Une affinité élective. Voltaire lecteur de l'Arioste <i>Vincenzo De Santis</i>	65
Les poésies d'Ossian, livre de chevet de Napoléon et de sa génération <i>Jean-Louis Haquette</i>	79
Livre de chevet? non, mais “coffret spirituel” du salon <i>Liana Nissim</i>	91
Un interminabile livre de chevet. Il Balzac-Frenhofer di Henry James <i>Susi Pietri</i>	103
Albert Camus, l'écrivain qui n'a pas eu de chevet <i>Pierre-Louis Rey</i>	115
Lire Rabelais en Acadie. “La vraie langue” d'après Antonine Maillet <i>Cristina Brancaglioni</i>	127
<i>Le rêve et son interprétation</i> : livre de chevet d'Henry Bauchau ou Freud au chevet de l'écrivain? <i>La sourde oreille ou le rêve de Freud</i> entre inconscient, psychanalyse et écriture <i>Michele Mastroianni</i>	139

Leggere Omero a New York in situazioni estreme. <i>De l'Iliade</i> di Rachel Bepaloff (1943) e <i>Why We Came to the City</i> di Kristopher Jansma (2016) <i>Silvia D'Amico</i>	161
--	-----

II

LIBRI PREDILETTI

RAPPRESENTAZIONI

De <i>Don Quichotte</i> au <i>Page disgracié</i> : la passion des lectures compulsives. Le lecteur-personnage, puis auteur, au XVII ^e siècle <i>Christian Biet</i>	177
<i>Paul et Virginie</i> , livre de chevet du XIX ^e siècle. Histoire d'une décadence <i>Guy Ducrey</i>	191
Un livre incomparable. Jean Floressas des Esseintes lecteur de Baudelaire <i>Marco Modenesi</i>	201
Livres de chevet dans l'apprentissage du Narrateur de la <i>Recherche</i> <i>Eleonora Sparvoli</i>	209
"Je vous envoie donc le mien". Le don du livre dans <i>Lettres à Anne</i> (1962-1995) et <i>Journal pour Anne</i> (1964-1970) de François Mitterrand <i>Florence Naugrette</i>	219
"Il trimbalaît toujours un imposant Littré". Secours et pièges d'un "livre-chevet" (ou deux) chez Raphaël Confiant <i>Francesca Paraboschi</i>	229

III

LIBRI PREDILETTI

POETI DI OGGI

L'immediatamente vicino <i>Stefano Raimondi</i>	249
Leggere, tradursi nell'altro, scrivere <i>Fabio Scotto</i>	253
Tavole / Tables	263
Indice delle opere letterarie, filosofiche, storiche e religiose <i>a cura di Giorgia Testa Vlahov</i>	271

Jean Balsamo

“O que c’est un mol et doux chevet,
et sain, [...]”

Montaigne lecteur

DOI: <http://dx.doi.org/10.7359/856-2018-bals>

L’expression “livre de chevet”, dont l’acception courante semble être assez récente et spécifiquement française, ne désigne pas n’importe lequel des livres qui accompagnent le rituel du coucher ou servent de remède au sommeil interrompu. Elle distingue en fait un véritable livre de prédilection des livres de consommation et d’usage; elle désigne moins le lieu où ce livre est lu et encore moins la place où il est posé que la relation particulière que le lecteur entretient avec lui et la fréquence de sa lecture, qui est toujours relecture et reconnaissance: le livre de chevet est le livre que l’on aime et que l’on ne cesse de relire. Derrière cette expression se précise une question de goût et de culture, qui, en identifiant des livres de prédilection, cherche aussi à comprendre pourquoi un lecteur entretient une relation privilégiée avec un livre particulier. Toutefois, en faisant apparaître la réalité très concrète du chevet, cette même expression révèle aussi l’importance des pratiques de lecture, dans leur acception savante comme dans leurs usages les plus physiques, mettant l’accent sur les implications psychologiques et culturelles de la manière dont on lit et du lieu où on lit, assis ou couché, dans une bibliothèque ou au lit. Un intellectuel allemand a résumé avec humour une opposition qui constitue un véritable *habitus* culturel:

Nous avons entre autre une conception radicalement différente de la pratique de la lecture. Pour moi, rester étendu sur un divan avec un livre était une manière d’accroître le plaisir de l’existence; pour mon père, une lecture sérieuse n’était concevable qu’en position assise, le livre posé devant soi, sur une table, le crayon noir à la main.¹

¹ Nicolaus Sombart, *Chronique d’une jeunesse berlinoise* (Paris: Quai Voltaire, 1984), 40. L’auteur évoque son père, le sociologue Werner Sombart (1863-1941), représentant de l’ancienne tradition académique allemande.

À cet égard, l'exemple de Montaigne est remarquable. Montaigne en effet, dans ses *Essais*, est sans doute le premier à donner sa dignité littéraire à l'objet même qu'est le chevet, dans sa réalité la plus triviale: d'abord la tête du lit, et dans un lit, le lieu où l'on place sa tête, puis la pièce de mobilier supportant la tête, dure pièce de bois chez les Orientaux, traversin ou oreiller de plume chez les Occidentaux. Il n'emploie le terme d'oreiller qu'à une seule occasion², mais quatre fois le terme de chevet, dont une fois sous forme d'une image:

O que c'est un doux et mol chevet, et sain, que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une teste bien faicte. (III, 13: 1073)

En une forme d'anti-intellectualisme paradoxal, Montaigne célèbre l'ignorance, en réalité le refus des spéculations métaphysiques et du vain savoir, dans un livre de lettré, dans lequel il est loin de se représenter lui-même en ignorant.

De l'aveu même de leur auteur, dès l'avis liminaire qui les ouvre, les *Essais* constituent un autoportrait, sous trois aspects: un portrait en gentilhomme, un portrait en *vir prudens*, un portrait en écrivain artiste. On ajoutera que ces trois aspects sont liés dans la représentation d'un homme au livre, qui les confirme. Montaigne se représente à la fois en possesseur de livres, au milieu de sa librairie, en lecteur et en écrivain, auteur d'un livre. Via la question du livre de chevet de Montaigne, celle de ses pratiques de lecteur ne constitue pas une simple question anecdotique, de nature biographique ou documentaire; elle est d'ordre littéraire, au cœur des *Essais* et de leur interprétation en tant que livre de lecteur, dont le référent est l'ensemble des livres lus par Montaigne.

1. UN GENTILHOMME DANS SA "LIBRAIRIE"

Le portrait que Montaigne trace de lui-même le représente dans sa bibliothèque, au milieu de ses livres, à la manière des frères Du Bellay, d'autres gentilshommes lettrés dont il suit le modèle. Montaigne était fier de ce qu'il considérait avec une feinte modestie comme une "des belles entre les librairies de village" (II, 17: 689). Il la décrit longuement et il indique son importance:

Tel allegue Platon et Homere, qui ne les vid onques: et moy, ay prins des lieux assez, ailleurs qu'en leur source. Sans peine et sans suffisance, ayant mille volumes de livres, autour de moy, en ce lieu où j'escris. (III, 12: 1103)

² Michel de Montaigne, *Les Essais. Suivi de Vingt neuf sonnets d'Estienne de La Boétie, de Notes de lecture et de Sentences peintes*, éd. par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, édition des *Notes de lecture* et des *Sentences peintes* établie par Alain Legros (Paris: Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", 2007³), (l.) III, (chap.) 3: (p.) 869. Nos références renvoient toutes à cette édition.

Ces livres étaient réunis dans une bibliothèque, au sens spatial du terme, une “librairie” ainsi qu’il la désigne, en donnant à ce lieu toute sa portée symbolique, en termes sociaux, mais aussi comme le lieu réflexif de sa propre écriture. Un long développement dans le chapitre “De trois commerces” (III, 3) précise les enjeux, personnels et culturels, de la “conversation des livres”, au sein de la librairie, tout en les inscrivant dans le temps³. La fatigue apportée par le “commerce des livres” s’était accrue avec l’âge. Montaigne dit avoir besoin d’une plaque de verre pour adoucir l’éclat du papier et préserver ses yeux fatigués (III, 13), et il évoque un changement dans ses habitudes: il se faisait faire la lecture à haute voix par son secrétaire:

J’ay la veue longue, saine et entiere, mais qui se lasse aisément au travail, et se charge: A ceste occasion je ne puis avoir long commerce avec les livres, que par le moyen du service d’autruy. (II, 17: 691)

Montaigne définit sa relation aux livres selon deux époques, la première était marquée par la conscience du prestige social et intellectuel de leur ostentation:

Une humeur vaine et despensiere que j’avois pour cette sorte de meuble: non pour en prouvoir seulement mon besoing, mais de trois pas au-delà, pour m’en tapisser et parer: je l’ai pieçà abandonnée. (III, 3: 871)

Le terme de *meuble* s’éclaire par son emploi en une maxime définissant le rôle du savoir dans la formation morale: “J’aime mieux forger mon âme, que la meubler” (*ibid.*, 866). La seconde époque correspondait à une forme de repli et de solitude, où les livres valaient pour l’usage privé qu’ils permettaient, en une conversation toute autre que naïve avec des auteurs et avec soi-même. Si Montaigne évoque dans les *Essais* de nombreux livres et de nombreux auteurs, pour souligner sa réaction de lecteur, il ne s’arrête pas aux premiers mais aux seconds, et encore à peu d’entre eux. Il souligne son ennui à la lecture de Cicéron et la répulsion que lui inspire le personnage, il dit son admiration à la lecture de César; il lit moins un livre qu’il ne rencontre un auteur:

Certes je lis cet autheur avec un peu plus de reverence et de respect, qu’on ne lit les humains ouvrages. (II, 10: 437)

Ce jugement reprend la note de lecture qu’il avait inscrite dans son exemplaire et renvoie à une lecture précisément datée. La relation que Montaigne entretient avec les livres est à la fois réticente et inscrite dans le temps. Dans le chapitre “De la solitude”, il avait consacré un développement à ce qu’il appelait l’“occupation des livres”, dont il mettait en évidence les aspects fastidieux:

³ Voir notre étude, “Montaigne et quelques Italiens. La conversation dans la bibliothèque”, *Studi francesi* 163 (2011): 3-15. Il m’est agréable de remercier une nouvelle fois Alessandra Preda et de mentionner sa belle étude “Moitié à moitié’. Montaigne e la lettura”, *Il Confronto letterario. Quaderni di letteratura straniera moderna e comparate dell’Università di Pavia* 67, Suppl. (2017): 13-24.

Cette occupation des livres est aussi pénible que toute autre; et autant ennemie de la santé, qui doit estre principalement considerée. (I, 38: 250)

La librairie de Montaigne a fait l'objet de nombreux travaux, qui portent aussi bien sur les livres que sur le lieu dans lequel ceux-ci étaient conservés et où Montaigne les lisait, du moins à certains moments de sa vie. D'une part, le décor de cette librairie, et en particulier les célèbres "poutres peintes", toujours en place et dont Montaigne n'avait pas fait mention, ont fait l'objet des savantes études d'Alain Legros⁴. D'autre part, les titres des livres qui constituaient cette librairie sont connus par les mentions des *Essais* et du *Journal du voyage*, et pour certains autres par les exemplaires que l'on conserve. Dans le chapitre "De l'institution des enfans", Montaigne retrace l'histoire de ses livres et de ses premières lectures: "le premier goût que j'eus aux livres" (I, 25: 182), et il consacre un développement à l'histoire et à la poésie, son "gibier en matière de livres". Ailleurs, il mentionne avec éloge Juste Lipse, dont il avait lu le *De constantia* et les *Politica*. La correspondance de l'humaniste fait allusion à l'exemplaire de cet ouvrage envoyé à Montaigne⁵. Dans le *Journal du voyage*, le secrétaire évoque des achats ou des dons de livres: à Venise, le "petit livre de lettres" que Montaigne avait reçu de Veronica Franco et les œuvres du cardinal de Cuse, laissé à Padoue⁶, et Montaigne lui-même évoque les comédies italiennes achetées en "paquet" dans la boutique des Giunti à Florence et le traité *Du flux et reflux de la mer* qui lui avait été offert à Pise par le médecin Girolamo Borro⁷.

De façon plus générale et sur un autre plan, dans les *Essais*, Montaigne fait souvent allusion aux sources d'où il tire une allégation ("dit Aristote"; "il me semble avoir vu en Plutarque"), un exemple ou un argument, sur un mode documentaire ou sous une forme plus complexe, de même qu'il cite d'innombrables fragments de vers ou de prose, qui ont pour origine des livres où il les a lus. Il mentionne également la lecture ou la relecture de certains livres au moment même de la rédaction de son propre livre. Cette mention constitue un lieu rhétorique de son invention, justifiant l'amplification de son propos. Dans l'édition originale, l'*incipit* du chapitre "Des postes" renvoyait précisément à cette lecture initiale: "Je lisois à cette heure [...]" (II, 22: 718),

⁴ Alain Legros, "Sentences peintes et autres inscriptions de la bibliothèque de Montaigne", dans Montaigne, *Essais*, éd. cit.: 1309-1316 et 1892-1903.

⁵ "*Politica nostra tandem edidi, diu pressa, et nescio an vel nunc emissa ave satis fausta*. Lettre de Juste Lipse à Montaigne, 17 septembre 1588", dans *Iusti Lipsi Epistolæ*, vol. III, éd. par Sylvette Sué et Hugo Peeters (Bruxelles: Palais der Academiën, 1987), n° 711; voir Michel Magnien, "Montaigne et Juste Lipse. Une double méprise?", dans *Juste Lipse (1547-1606) et son temps*, Actes du Colloque, Strasbourg, 1994 (Paris: H. Champion, 1996), 423-452.

⁶ Sur cet épisode, voir Nicole Bingen et Francesco Piovan, "Montaigne à Padoue. François Bourges", *Montaigne Studies XXVIII* (2016): 153-164.

⁷ Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, éd. par Fausta Garavini (Paris: Gallimard, 1983), 162, 165, 311, 319.

en l'occurrence la *Cyropédie* de Xénophon⁸. Ailleurs, une mention désinvolte en apparence, "Je feuilletois il n'y a pas un mois, deux livres Escossois" (III, 7: 963)⁹, permet un développement savamment construit sur un mode ironique, proposant une vive critique du despotisme royal. Un long développement du chapitre "De l'art de conférer" repose sur l'analyse de sa lecture, ou plus exactement sa relecture de Tacite, à la suggestion d'un de ses amis:

Je viens de courre d'un fil l'histoire de Tacitus (ce qui ne m'advient guere, il y a vingt ans que je ne mis en livre, une heure de suite) et l'ay fait, à la suasion d'un gentil-homme que la France estime beaucoup. (III, 8: 986)

Ces mentions toutefois sont occasionnelles. À partir de celles-ci et de certains rapprochements, Pierre Villey avait cherché à reconstituer la "bibliothèque idéale" des *Essais*, c'est-à-dire l'ensemble des livres constituant une "source", mentionnés ou allégués par Montaigne lui-même dans son livre, ou identifiés comme tels par des rapprochements textuels¹⁰. Ce répertoire est nécessairement voué à rester incomplet, à constituer toujours une étude en cours, régulièrement complétée et augmentée de nouveaux textes, ignorés de Villey, mais qui peuvent être mis en relation aux *Essais*: ainsi la lecture attentive et l'utilisation par Montaigne du traité *De la naissance, durée et chute des États* (1588) de René de Lucinge, ou la tragédie de Lodovico Dolce, *Giocasta*, d'où il avait tiré la citation italienne "Che ricordarsi del ben doppia la noia"¹¹, à moins, naturellement, qu'il n'ait citée celle-ci de seconde main, en la prenant d'une source indirecte, non identifiée. L'écriture des *Essais* repose sur un complexe processus d'imitation et d'emprunts, sur lequel Montaigne revient à plusieurs reprises, en indiquant tout le travail de variation et de dissimulation auquel il procède. À la différence de l'écriture humaniste, fondée sur la compilation, l'ordonnance en lieux et l'allégation des auteurs comme des autorités, Montaigne joue à cacher ses sources et son information. Il allègue en italien un vers de Properce qu'il a emprunté à la *Civil conversazione* de Stefano Guazzo, un livre avec lequel son propre discours entretient une relation d'intertextualité féconde mais jamais désignée comme telle¹². Il traduit des auteurs anciens et

⁸ Un exemplaire de l'édition des *Opera* de Xenophon (Bâle: M. Isingrin, 1551), portant la signature de Montaigne est conservé à la BnF (Rés. Z. Payen 508). Le livre proviendrait de La Boétie, dont il porte quelques traces de lecture, voir Alain Legros, "Trois livres annotés par La Boétie", *Montaigne Studies* XVI (2004): 11-36.

⁹ Il s'agit de Adam Blackwood, *Pro regibus apologia* (Poitiers: François Le Page, 1581; Paris: Arnold Sittart, 1588), et de Georges Buchanan, *De iure regni apud Scotos* (Edimbourg: J. Ross, 1579).

¹⁰ Michel de Montaigne, *Les Essais*, éd. par Fortunat Strowski (Bordeaux: F. Pech, 1906-1920), t. IV, éd. par Pierre Villey, xxi-lxxxiii.

¹¹ Voir Franco Giacone, "La source du vers *Che ricordarsi il ben doppia la noia* de Michel de Montaigne", dans *La langue de Rabelais - La langue de Montaigne*, Actes du Colloque, Roma, 2003, éd. par Franco Giacone (Genève: Droz, 2009), 587-592.

¹² Voir Marcel Tetel, "Montaigne et Stefano Guazzo. De deux conversations", dans Id., *Présences italiennes dans les "Essais" de Montaigne* (Paris: H. Champion, 1992), 11-27.

modernes sans les citer, il insère dans un discours personnel ou sous forme générale des passages de Sénèque, traduits et paraphrasés. Ailleurs, il présente comme des événements personnels, rapportés à sa propre expérience, des faits dont il trouve la mention et une précise narration dans des livres, ou il formule une anecdote personnelle avérée, à travers la réécriture de textes qu'il avait lus, souvent en une autre langue que la sienne. Ainsi, dans une rédaction tardive, il rapporte à une expérience familiale la figure du prince de Sulmone dont il fait l'éloge en parfait cavalier (I, 48), comme une allégorie de la modération; or l'anecdote rapportée provient d'un traité de Pasquale Caracciolo, qui nous révèle un Montaigne homme de cheval et connaisseur de la littérature équestre, en même temps qu'un Montaigne italianisant, mettant à profit tout ce que son voyage en Italie avait pu lui apprendre. Ailleurs, l'épisode scabreux de Marie Germain, évoqué par le secrétaire dans le *Journal du voyage*, est récrit dans le chapitre "De la force de l'imagination" non seulement sur la base de ce souvenir, mais aussi à l'aide du traité *Des monstres* d'Ambroise Paré, qui lui consacre un précis développement.

Pour reconstituer la bibliothèque réelle qu'avait possédée Montaigne, il faudrait ainsi ajouter à la bibliothèque "idéale" tous les autres livres qu'il avait eu devers soi, qu'il avait lus voire relus, et qui pourtant n'apparaissent pas de façon évidente dans l'intertexte des *Essais*. D'un autre côté, il faudrait retirer de cette bibliothèque les livres qui ne lui avaient pas appartenu, mais dont il avait pu faire usage pour ses *Essais*, des livres qu'il aurait empruntés ou qui lui auraient été prêtés par ses amis, dans cette relation d'échange qui définissait alors les milieux lettrés. Les *Essais* ne font pas allusion à cette forme d'emprunt, mais inversement, on sait que certains des livres ayant appartenu à Montaigne s'inscrivent dans une relation d'échange, de prêt ou de don. Lui-même, au début de sa carrière, revendiquait cette appartenance et cette pratique en inscrivant sur certains de ses livres son nom suivi de la mention *et amicorum*.

La librairie "réelle" de Montaigne, sa belle librairie, riche de mille volumes a été dispersée au XVII^e siècle, probablement le 3 juin 1633¹³. Elle n'est plus connue que par le témoignage d'une centaine de *membra disjecta*, à défaut d'un inventaire systématique et authentique rédigé par un notaire ou un libraire, si tant est que celui-ci avait pu être établi, après le décès de Montaigne, ou, durant sa vie, par un secrétaire, sous sa dictée¹⁴. De ce point de vue, elle peut être comparée à d'autres "librairies" partiellement retrouvées et connues d'auteurs contemporains: Ronsard (une quinzaine de volumes

¹³ Inscription portée sur le titre d'un ouvrage portant la signature de Montaigne, Jan Herbut, *Histoire des roys de Poloigne* (Paris: Huilliei, 1573), BnF (Rés. Z Payen 486).

¹⁴ Voir Barbara Pistilli e Marco Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne* (Pisa: Edizioni della Normale, 2014). Cet ouvrage complète et corrige les études antérieures dues à Paul Bonnefon, "La bibliothèque de Montaigne", *Revue d'Histoire littéraire de la France* II (1895): 313-371; André Masson, "Notes sur la bibliothèque de Montaigne", *Humanisme et Renaissance* VI (1939): 475-493; Gilbert de Botton et Francis Pottier-Sperry, "À la recherche de la 'librairie' de Montaigne", *Bulletin du Bibliophile* 2 (1997): 254-298.

identifiés, pour la plupart des ouvrages savants)¹⁵, Desportes (plus de deux cent cinquante volumes en tout genre)¹⁶, Honoré d'Urfé (principalement des ouvrages de philosophie, d'histoire et de poésie en italien)¹⁷. Elle leur est analogue par sa diversité tout en révélant des traits spécifiques. Pas plus qu'on ne conserve les éventuels exemplaires des *Essais* que Ronsard, Desportes ou Urfé auraient pu avoir lus, on ne conserve les exemplaires de Desportes ou de Ronsard qui auraient pu appartenir à Montaigne. Celui-ci, en tout cas, avait lu les *Discours* de Ronsard, qu'il cite dans sa polémique anti-protestante¹⁸. D'autre part, de même que Montaigne avait acquis des livres d'anciens possesseurs, ses livres ont servi à l'enrichissement d'autres bibliothèques, principalement bordelaises, privées ou d'institutions. Plusieurs volumes sont ainsi passés jusqu'à Montesquieu, en particulier un Quinte-Curce abondamment annoté.

Au XIX^e siècle, le développement des études montaignistes sous le magistère du Dr Payen a contribué à faire des livres de Montaigne des objets de collection, fortement valorisés comme tels, en termes symboliques mais aussi spéculatifs, et recherchés systématiquement¹⁹. En raison de ses implications financières, cette pratique de collection a suscité des faux, dont l'histoire et les débats, qui constituent un chapitre particulier du livre montaignien²⁰, ont fortement déterminé la définition restrictive de celui-ci: n'est reconnu comme un livre ayant appartenu à Montaigne qu'un livre portant une signature d'un type déterminé, considérée comme autographe²¹. Dans l'état actuel de la recherche, on recense une centaine de volumes portant cette caractéristique.

¹⁵ Voir notice "Bibliothèque", dans *Dictionnaire de Pierre de Ronsard*, éd. par François Rouget (Paris: H. Champion, 2015), 82-84.

¹⁶ Voir Isabelle de Conihout, "Du nouveau sur la bibliothèque de Philippe Desportes et sur sa dispersion", dans *Philippe Desportes (1546-1606). Un poète presque parfait entre Renaissance et Classicisme*, éd. par Jean Balsamo (Paris: Klincksieck, 2000), 120-160, à compléter par François Rouget, "Éléments nouveaux pour la reconstruction de la bibliothèque de Philippe Desportes", dans Rosanna Gorriss Camos et André Vanautgaerden, *Les labyrinthes de l'esprit. Collections et bibliothèques à la Renaissance* (Genève: Droz, 2015), 383-401, qui recense une centaine de titres supplémentaires.

¹⁷ Voir Nicolas Ducimetière, "La bibliothèque d'Honoré d'Urfé. Histoire de sa formation et de sa dispersion à travers quelques exemplaires retrouvés", *XVII^e siècle* LXII, 249 (2010): 747-773.

¹⁸ Voir *Essais*, éd. cit., II, 12: 462 et 542.

¹⁹ Voir *Inventaire de la collection des ouvrages et documents réunis par J.-F. Payen et J.-B. Bastide sur Michel de Montaigne*, éd. par Gabriel Richou (Paris: L. Techener, 1878), 29-35. Payen avait réuni 26 volumes et une page de titre isolée portant la marque de Montaigne. Les livres ayant appartenu au Dr Payen ont été cédés à la Bibliothèque impériale, devenue BnF.

²⁰ Voir Barbara Pistilli e Marco Sgattoni, "Montaigne contre Montaigne? La mano di Vrain-Lucas sulle *Epistres dorées* di Guevara", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* LXXIII (2011): 641-655.

²¹ Un exemplaire de Hubert Goltzius, *C. Iulius Cæsar sive historiae imperatorum cæsarorumque* (Bruges, 1563), portant la signature Montaigne, non recensé parmi les faux de Vrain-Lucas, a été rejeté du corpus en raison de la position de la signature sur la page, Pistilli e Sgattoni, "Appendice", dans *La biblioteca di Montaigne*.

Ces livres ont été progressivement redécouverts, rassemblés et montrés²². Ils ont fait l'objet d'un recensement et d'une description détaillés, qui mettent en évidence les pratiques de Montaigne en tant que possesseur de livre et que lecteur. Sur la majorité de ces volumes retrouvés figure sa signature, du type codifié. Les livres les plus anciens, acquis en 1549 portaient une autre marque de possession, le patronyme Eyquem en latin et une mention d'achat en latin: Flaminius (Paris, 1546), César (1543), Virgile (Venise, 1539), Térence (Bâle, 1538)²³. Une devise italienne "mentre si può" figure sur quatre titres²⁴. Dans certains cas, ces livres donnent des précisions sur l'histoire de la librairie. Plusieurs d'entre eux passent pour avoir appartenu à La Boétie²⁵. Dans les *Essais*, Montaigne prétend qu'il était l'héritier des livres de son ami:

Moy qu'il laissa d'une si amoureuse recommandation, la mort entre les dents, par son testament, heritier de sa Bibliothèque et de ses papiers. (I, 27: 190)

La formulation est sans doute excessive; il s'agissait en fait d'une partie de ceux-ci, ceux qui étaient conservés à Bordeaux et à la réserve des livres empruntés qu'il lui fallait rendre²⁶. D'autres volumes portent des *ex-dono* ou des marques, qui permettent de préciser la manière dont ils sont parvenus à Montaigne²⁷. Celui-ci, même s'il était fier de sa bibliothèque, n'était pas un collectionneur de livre et encore moins un bibliophile. En dépit de ses marques de possession, aucun des livres connus ne dénote une attention particulière portée à la condition de l'exemplaire: les reliures d'origine, lorsqu'elles ont été conservées, sont de simples parchemins, de la qualité la plus courante. Pour Montaigne, les livres valaient pour les seuls textes qu'ils portaient et la relation savante ou de curiosité qu'il avait avec eux.

Aucun des livres mentionnés dans le *Journal du voyage* n'a été retrouvé. De même, si plusieurs des livres-sources des *Essais* sont connus, en particulier

²² Une première série d'illustrations des titres de 23 volumes appartenant aux collections publiques bordelaises figure dans l'album *Montaigne 1533-1933*, publié par la Ville de Bordeaux. La collection réunie par Gilbert de Botton, léguée à la bibliothèque de Cambridge a fait l'objet d'une exposition et d'un catalogue, *The Montaigne Library of Gilbert de Botton at Cambridge University Library*, ed. by Philip Ford (Cambridge: Cambridge University Library, 2008). Outre l'ensemble des éditions des *Essais* et de nombreux *Montagnana*, elle conserve 9 volumes ayant appartenu à Montaigne: Aimoin (1567), Appien (1551), Egnazio (1554), Garimberto (1567), Lucrèce (1563), Sophocle (1553), Strabon (1549), Térence (1541), Vida (1541), ainsi que le Du Bellay (1565) portant une signature contrefaite par le faussaire Vrain-Lucas.

²³ Voir Alain Legros, "À la recherche des premiers livres de Montaigne", dans Gorris Camos et Vanautgaerden, *Les labyrinthes de l'esprit*, 156-172.

²⁴ Pistilli e Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 52.

²⁵ Voir Legros, "Trois livres annotés"; Alain Legros, "Dix-huit volumes de la bibliothèque de La Boétie légués à Montaigne et signalés par lui comme tels", *Montaigne Studies* XXV (2013): 177-188, ainsi que John O'Brien "A Book (or Two) from the Library of La Boétie", *Montaigne Studies* XXVII (2015): 179-193 (Dion Cassius, conserve à Eton College; Pistilli e Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 24).

²⁶ Voir *Essais*, éd. cit.: 1412 n.

²⁷ Pistilli e Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 65, 86, 95.

les exemplaires de César, découvert en 1801, et celui de Lucrèce, mis au jour en 1989, il en manque encore bien d'autres, en particulier les œuvres de Cicéron, dont la critique récente ne cesse de découvrir la présence dans les *Essais*, et surtout le livre essentiel, à l'origine même du livre de Montaigne, qui passait de son temps pour en être l'avatar français, les *Œuvres morales* de Plutarque dans la traduction d'Amyot (1559). Cette bibliothèque retrouvée n'est en fait qu'une petite partie de la "belle" librairie. Elle est constituée pour la plus grande partie de livres savants, produits de l'humanisme et qui ressortissent à deux grandes classes, les livres d'histoire, au sens large, et de belles-lettres. La plus grande partie d'entre eux est en latin (48). S'y ajoutent des éditions bilingues, latin-grec (5). Les livres en grec (12) sont aussi nombreux que les livres en langue vernaculaire²⁸: italien (15)²⁹, français (13), espagnol (2). Le nombre de livres grecs conduit ainsi à nuancer les affirmations de Montaigne sur sa médiocre pratique de cette langue. La part réduite de livres en français a longtemps conduit à négliger la référence française et vernaculaire dans les *Essais*: outre les vers de Ronsard qu'il cite, Montaigne connaît les poètes français même s'il les critique, il fait des emprunts identifiables à Bodin (qu'il nomme), à Rabelais, pour lequel il dit son goût, mais aussi à Henri Estienne, Bonaventure des Périers ou Jacques Tahureau, qu'il ne nomme pas; aucun exemplaire des livres de ces auteurs, portant la marque d'appartenance de Montaigne, n'a été retrouvé. On ne conserve qu'un exemplaire des *Œuvres en rime* (1573) de Baïf, un livre qui n'a pas laissé de trace dans les *Essais*.

2. DES LIVRES AU LIVRE: PRATIQUES DE LECTURE, PRATIQUES D'ÉCRITURE

Dans les *Essais*, Montaigne se représente en lecteur et il fait plusieurs allusions à ses goûts et à ses pratiques de lecture. Les chapitres "Des livres" (II, 10), "De trois commerce" (III, 3) et "De l'art de conférer" (III, 8) ont de ce point de vue une importance particulière. Dans le premier, sous la forme apparemment modeste d'une "fantaisie", Montaigne traite en détail de son propre livre, dans sa relation à la mémoire littéraire et aux autres livres. Il se présente en lecteur désinvolte, pratiquant une lecture en guise de passe-temps occasionnel, intéressé par des livres "simplement plaisants", dont il donne la liste: le *Decameron*, Rabelais, les *Baisers* de Jean Second. Il prétend se borner à feuilleter les livres sans s'y attacher, passant de l'un à l'autre: "Si ce livre me fasche, j'en prens un autre, et ne m'y addonne qu'aux heures, où l'ennuy de rien faire commence à me saisir" (II, 10: 430).

²⁸ Voir Philip Ford, "La bibliothèque grecque de Montaigne", dans *La librairie de Montaigne*, Proceedings of the Tenth Cambridge French Renaissance Colloquium, 2008, ed. by Philip Ford and Neil Kenny (Cambridge: Cambridge French Colloquia, 2012), 25-38.

²⁹ Voir Richard Cooper, "La bibliothèque italienne de Montaigne", dans *La librairie de Montaigne*, 39-57.

Il a bel aller à pied, dit-on, qui mène son cheval par la bride [...]. Le malade n'est pas à plaindre, qui a la guérison en sa manche. En l'expérience et usage de cette sentence, qui est très-veritable, consiste tout le fruit que je tire des livres [...]. J'en jouys, comme les avaritieux, des tresors, pour sçavoir que j'en jouyray quand il me plaira. (III, 3: 869)

Les deux proverbes qui définissent cette relation occasionnelle et ludique au livre et celui-ci, comme un objet d'agrément qu'on est content de trouver quand l'envie s'en fait sentir renvoient, à leur manière, à une acception particulière du "livre de chevet". Les périodes troublées ont connu l'*épée de chevet*: une arme de poing, que l'on gardait sous le traversin, à portée de main pour répondre à une attaque nocturne. Dans la langue classique, l'expression s'est élargie en une métaphore pour désigner ce que l'on garde près de soi pour pouvoir y recourir en cas de besoin: "Toujours parler d'argent! voilà leur *épée de chevet*, de l'argent", s'indigne Harpagon dans *L'Avare*³⁰. Antérieure à Molière, cette expression constitue déjà l'intertexte qui sert pour Montaigne à définir la relation qu'il prétend avoir aux livres. Il complète celle-ci en évoquant sa lecture par intervalles:

Je ne voyage sans livres, ny en paix, ny en guerre. Toutefois il se passera plusieurs jours et des mois, sans que je les employe. Ce sera tantost, dis-je, ou demain, ou quand il me plaira. (III, 3: 869)

Sa lecture est rare et brève; une heure est beaucoup pour lui (II, 10: 434) et inversement dans le chapitre III, 8, composé dix ans plus tard, il présente sa lecture de Tacite, *in-extenso*, comme exceptionnelle. La mise en évidence de cette figure de lecteur occasionnel, mais aussi de lecteur sans mémoire, correspond en réalité à un éthos aristocratique et anti-pédant. Montaigne se représente en gentilhomme; ce mode de lecture ressortit à des usages sociaux, et en même temps il confirme un statut. Cet éthos est aussi destiné à exorciser la menace du pédantisme pesant sur les *Essais*: apparaît aux yeux du lecteur noble auquel ils sont destinés, comme un livre savant, rappelant le collègue ou la chaire, au risque de perdre toute sa force de persuasion et de suggestion.

En évoquant son manque de mémoire, Montaigne affirme "je feuillette les livres, je ne les estudie pas" (II, 17: 690). Dans un ajout tardif au chapitre "Du pédantisme", il se représente toujours sur le même mode désinvolte, à la manière d'un parasite³¹:

[...] escorniflant par cy par là des livres, les sentences qui me plaisent; non pour les garder (car je n'ay point de gardoire) mais pour les transporter en cettuy-cy; où à vray dire, elles ne sont plus miennes, qu'en leur première place. (I, 24: 141)

³⁰ Molière, *L'Avare*, III, 1.

³¹ Dans la comédie de François d'Amboise, *Les Napolitaines* (Paris, 1584), le verbe "écornifler" se rapporte au personnage du parasite, Messer Gaster.

En réalité, pour lui, il ne s'agissait pas seulement de feuilleter pour passer le temps, mais surtout de chercher dans les livres de quoi orner et nourrir un autre livre, le sien. Dans l'évocation déjà citée des deux livres écossais (III, 7: 963), le verbe "feuilleter" prend ce sens plus technique en décrivant une forme de lecture documentaire et attentive, à la recherche d'un argument ou d'un exemple. Montaigne reconnaît ainsi un usage littéraire de ses livres, non sans prendre la précaution de distinguer celui-ci de la pratique savante du "gardoire", c'est-à-dire de la constitution de répertoires de lieux communs³².

Cette représentation en lecteur désinvolte doit ainsi être corrigée par les *Essais* eux-mêmes et par l'analyse documentaire des pratiques de lecture de Montaigne, telles que les révèle l'examen de ses livres conservés. La découverte de son propre exemplaire de travail des *Essais*, aux marges surchargées d'additions et de repentirs, reste une surprise pour ceux qui prennent à la lettre ses proclamations d'écriture spontanée, "telle qu'en la bouche". Celle de ses livres n'est pas moins surprenante pour qui croirait à ses proclamations d'une lecture réduite à un simple passe temps. Celle-ci, qui concernait certains livres, se doublait d'une pratique savante, qui ressortit à des usages généraux à son époque, non seulement la prise de possession du livre par des marques d'appartenance, mais aussi, dans certains cas, des marques de lecture (traits, soulignements) et parfois une annotation, plus ou moins détaillée, en français, mais aussi en latin et parfois en grec. Outre sa signature Montaigne inscrit ainsi dans certains livres les dates de sa lecture et l'achèvement de celle-ci sous la forme d'un *perlegi*. Il pratique aussi l'annotation, distinguant nettement entre la pratique, qui consiste à "breveter" (III, 13: 1158), et ce qu'il appelle "barbouiller" un livre de ses notes.

La première est un usage savant ou du moins universitaires, qu'il fait remonter à l'Antiquité, en évoquant le rituel nocturne de Brutus, avant une bataille décisive, qui dérobe "quelques heures de nuit, pour lire et breveter Polybe en toute sécurité" (III, 13: 1158). Pour un humaniste il s'agissait d'établir la correction philologique du texte, sur la collation d'autres leçons ou la conjecture; le baliser, le compléter de manchettes destinées à la fois à faciliter la relecture et à constituer des "lieux", qui pouvaient être réunis en une table pour être utilisés et réutilisés en d'autres discours. L'annotation conduisait à sélectionner des sentences; elle s'enrichissait d'un commentaire critique, sur la base d'une confrontation (une "conférence") à d'autres textes cités. On conserve ainsi plusieurs livres que Montaigne avait systématiquement annotés: les comédies de Térence (Bâle, 1538), lues à deux reprises, vers 1549 et vers 1553, portant 227 notes³³, l'exemplaire des *Annales et croniques de France* (Paris, 1562) de Nicole Gilles, probablement lu avant 1568, qui porte

³² Voir sur ce point l'article fondateur de Francis Goyet, "À propos de 'ces pastissages de lieux communs'", *Bulletin des Amis de Montaigne* 5-6 (1986): 11-26.

³³ Les notes ont été transcrites par Alain Legros, *Montaigne manuscrit* (Paris: Classiques Garnier, 2010), 161-205.

160 annotations³⁴, celui des *Commentarii novis emendationibus illustrati* de César (Anvers, 1570), lu en 1578, portant près de 700 annotations, la plupart en français³⁵, le *De rebus gestis Alexandri* de Quinte-Curce (Bâle, 1545), lu en 1587, portant 169 annotations³⁶, et surtout le *De natura rerum* (Paris, 1563) de Lucrèce, portant un *perlegi* du 16 octobre 1564 et complété d'une quinzaine de feuillets servant à l'enregistrement des annotations, qui portent sur le texte de Lucrèce mais aussi sur le commentaire de l'éditeur du texte, Denis Lambin³⁷. S'ajoutent à cette série bien connue d'autres volumes qui ne portent que quelques notes éparées et de simples signes de lecture (Ausone, Franchi Conestaggio, Giraldu)³⁸.

Le second mode, qui correspond à ce que Montaigne, et à sa suite, certains lecteurs des *Essais* appellent "barbouiller"³⁹, fait de la lecture un exercice du jugement, à travers le commentaire et la note de synthèse *in fine*, sur un mode plus personnel. Le terme est employé à cinq reprises dans les *Essais*; il désigne une forme d'annotation, mais aussi l'écriture même des *Essais*: "Ceste fricassée que je barbouille icy, n'est qu'un registre des essais de ma vie" (III, 13: 1126). Les chapitres "Des livres" et "De l'art de conférer" se concluent par la transcription de certaines de ces notes rédigées en français par Montaigne sur ses livres d'histoire à la suite de ses lectures, d'une part l'*Historia d'Italia* de Guichardin, les *Mémoires* de Comynes et ceux des frères Du Bellay, d'autre part les "histoires" de Tacite. Ces ouvrages n'ont pas été conservés. On connaît en revanche quatre autres ouvrages portant chacun une semblable note de synthèse. Cette note est brève dans *L'Histoire des rois de Pologne* (Paris, 1573), de Jan Herburt de Fulstin: "Acheve de lire en fevrier 1586 a montaigne 52 c'est un abre<ge> de l'histoire simple et sans ornemant"⁴⁰.

Elle est un peu plus détaillée dans l'édition de *La cronique de Flandres* et des *Mémoires* d'Olivier de la Marche (Lyon: G. Rouillé, 1562):

Acheve de lire le 6 mars 1586/ 52 a montaigne L'histoire de flandres est chose commune et mieus ailleurs L'introduction ennuieuse de harangues & prae-faces Les memoires cest un plesant livre et utile notammant a estandre les loix des combats et joutes sujet propre a cet autheur & dict en avoir escrit par-

³⁴ Transcrites par Legros (*Essais*, éd. cit.: 1251-1271).

³⁵ Transcrites par Legros (*ibid.*: 1272-1297); voir Catherine Séguier-Leblanc, "Somme, c'est César...": le jugement de Montaigne sur la *Guerre civile*", *Montaigne Studies* XVII (2005): 174-190.

³⁶ *Essais*, éd. cit.: 1300-1308; voir Isabelle Pantin, "Montaigne lecteur de Quinte-Curce. Quelques réflexions sur la collecte de Dezeimeris", *Montaigne Studies* XVII (2005): 135-154.

³⁷ Michael Andrew Screech, *Montaigne's Annotated Copy of Lucretius: A Transcription and Study of the Manuscript, Notes and Pen-Marks* (Genève: Droz, 1998); voir Alain Legros, "Le 'Lucrèce' de Lambin annoté par Montaigne, lecture de commentaires", dans *La librairie de Montaigne*, 81-102. L'annotation a été transcrite par Legros, dans *Essais*, éd. cit.: 1188-1250.

³⁸ *Ibid.*: 1185-1187.

³⁹ Voir Jean Balsamo, "Les *Essais* de Montaigne et leurs premiers lecteurs. Exemplaires annotés (1580-1598)", *Montaigne Studies* XVI (2004): 143-150.

⁴⁰ *Essais*, éd. cit.: 1298; le volume est conservé à la BnF (Rés. Z Payen 486).

tiulieremant Sa narration exacte en toutes choses et conscieantieuse Il faict mantion de Philippe de Commines come philippe de commines de luy.⁴¹

Elle est amplifiée dans le Quinte-Curce annoté:

Je comançai à le lire fortuitemant convié par la beauté de la lettre sulemant pour entamer et comançai par luy car ces additions qui vont davant je ne les ai pas veuës En me jouant je m’y pris par sa beauté despité que je ne l’eusse plus tost veu & qu’on ne m’en eut faict plus de conte C’est un tresbon autheur J’en ai veu plusieurs qui ont escrit d’Alexandre et espressemant et en passant ni à mon gré si bien ny plus pleinemant ny plus vraisemblablement Souigneus en toutes les parties de l’histoire L’air de son elaquance retire aux temps des premiers emperours romains L’esperit vif poiuntu jantil au pris de tout autre Le parler brusque Le jugemant meur et juste Apres que je l’eus entamé je le leus en trois jours Moi qui n’avois il y a dix ans lu un livre une heure de suite Achevé de lire le 2 juillet 1587/ 54.⁴²

Dans l’édition de César, dont Montaigne avait commencé la lecture le 25 février pour l’achever le 21 juillet 1578, il s’agit d’une note de lecture détaillée⁴³. Selon Montaigne, ces notes étaient censées pallier son absence de mémoire en répondant à une fin pratique, lui éviter de reprendre des livres qu’il avait déjà lus et lui permettre de se rappeler le jugement qu’il avait formulé à l’occasion de cette lecture. Or, plusieurs de ces livres apparaissent comme des livres qu’il a non seulement lus, mais aussi relus, mais dont il fit un usage répété dans la rédaction des *Essais*, ainsi César, et aussi Commines ou Guichardin, qu’il semble avoir repris à l’occasion de certains ajouts tardifs.

Ces deux modes d’annotation se complètent. Ils illustrent une pratique de lecture active et critique. Ils révèlent les liens complexes unissant les livres lus à la composition des *Essais*. Une première interprétation de cette relation a insisté sur la portée génétique des annotations, dans une perspective étroitement documentaire et ponctuelle: les annotations, du simple soulignement à la note en marge, étaient considérées comme des “germes” du grand livre, avec, pour conséquence marginale, de considérer les livres sans annotation ou sans correspondant exact dans les *Essais* comme des “livres morts”⁴⁴. En réaction, on a voulu séparer le processus de lecture de la conception et de la rédaction, dans l’intention de mettre en évidence tout ce qui ressortissait à une pensée autonome, au risque de négliger non seulement ce que les pratiques d’annotation ont apporté aux *Essais*, mais de façon plus générale l’intertextualité et l’étroit système de référence qui structurent et nourrissent ceux-ci⁴⁵.

⁴¹ *Ibid.*: 1299; BnF (Rés. Z Payen 502).

⁴² *Ibid.*: 1303; le volume est conservé à Cologny, Fondation Martin Bodmer.

⁴³ *Ibid.*: 1295-1296; le volume est conservé à Chantilly, Musée Condé; liste des diverses transcriptions dans Pistilli e Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 21.

⁴⁴ Voir la remarque de Dorothy Gabe Coleman à propos du Diogène Laërce (1523) grec de Montaigne, non annoté, *Bulletin des Amis de Montaigne* 27-28 (1978): 93-95.

⁴⁵ Voir André Tournon, *La glose et l’essai* (Lyon: Presses Universitaires, 1983), 297-310.

Des travaux plus attentifs à l'exactitude philologique et partant, plus nuancés, ont mis en évidence la nature dynamique de l'annotation et de la rédaction, sur la base rhétorique de l'*inventio*⁴⁶. Les *Essais* portent la trace précise de nombreux passages ponctuels qui ont fait l'objet d'une note de lecture sur les exemplaires de César, de Lucrèce ou de Quinte-Curce. Ils reprennent également, en les développant sous une forme synthétique, des remarques éparées dans les notes de lecture; inversement, de nombreux passages des *Essais* sont la reprise directe ou amplifiée de textes lus, mais sans la médiation apparente d'une note de lecture. Le chapitre "Sur des vers de Virgile" reproduit à sa manière le recueil des "lieux" de la poésie priapique que Montaigne avait établi à partir de ses lectures des poètes latins anciens et modernes ou d'une collection déjà constituée, celle des *Priapeia*, dont nous ne conservons pas son exemplaire. Ces reprises simples ressortissent encore à des formes d'emprunt et de citation. Elles sont parfois compliquées par des phénomènes de *contaminatio* et de combinaison de différents textes. Dans leur nouveau contexte, elles sont surtout utilisées et transformées en fonction des formes (le paradoxe, la réfutation) et des intentions propres au discours de Montaigne et des effets qu'il cherche à susciter. Le même chapitre "Sur des vers de Virgile" apparaît ainsi comme un commentaire, rédigé non plus dans les marges de ses exemplaires des poètes latins, mais de façon autonome. La lecture et l'annotation se révèlent comme le support constant du travail littéraire.

Les livres de Montaigne sont, en majorité, des livres en latin ou en italien. En évoquant ses pratiques de lecture, l'écrivain prétend que, quelque langue que lui parlent ses livres, il leur parle en la sienne (II, 10: 440). Même si elle demande à être nuancée, en particulier pour tout ce qui concerne ses annotations antérieures à la rédaction des *Essais*, en particulier sur le Lucrèce, cette affirmation se vérifie dans l'ensemble de l'annotation des livres, aussi bien en ce qui regarde les notes portées dans les marges que la note de synthèse. L'annotation apparaît ainsi comme un processus de sélection et la mise en forme d'un jugement, elle est aussi une des formes de l'appropriation du texte et de sa mise en français.

Dans les derniers *Essais*, Montaigne modifie profondément la première version du bref chapitre "Contre la fainéantise" pour en faire une réponse à un débat formulé dans le traité de René de Lucinge, qu'il avait lu après 1588, et dont il reprend ponctuellement plusieurs arguments. En un troisième moment, il amplifie ce même chapitre par le long exemple d'une mort héroïque, donnée par un roi du Maroc. Il est pris d'un traité en langue italienne, *Dell'unione del Regno di Portogallo alla corona di Castiglia* (Gênes, 1585), de Girolamo Conestaggio de' Franchi. L'ouvrage avait été publié après le voyage d'Italie de Montaigne, qui l'avait probablement acquis lors de son séjour parisien, durant l'année 1588. Son utilisation a une parfaite pertinence dans

⁴⁶ Voir en particulier la minutieuse étude consacrée à la lecture de César par Catherine Séguier-Leblanc (*supra*, note 35).

l'argumentation du chapitre⁴⁷. L'exemple développé en effet est lui-même en étroite relation d'intertextualité avec le texte de Lucinge. L'ajout révèle aussi un Montaigne conteur, qui met en œuvre dans les dernières rédactions des *Essais* toutes les ressources de la narration. Il révèle surtout un traducteur, capable de concilier l'exactitude au texte d'origine et l'utilisation de la version française dans son nouveau contexte. Or on conserve l'exemplaire du livre italien ayant appartenu à Montaigne⁴⁸. Outre la signature habituelle, il porte une marque de provenance bordelaise, le couvent des Carmes déchaux des Chartons, qui en rend l'authenticité indiscutable. Montaigne a porté sur son exemplaire une seule note ("duca d'alva", f. 243v), ainsi qu'une trentaine de signes de lecture, parmi lesquels l'un désigne le passage qui allait faire l'objet de sa traduction⁴⁹. Toutefois, c'est sur un autre support qu'il avait élaboré celle-ci, pour la retranscrire au net sur un de ses exemplaires de travail. Elle figure bien dans l'Exemplaire de Bordeaux, où le passage est retranscrit en marge, sans aucun repentir, de la main de Marie de Gournay, probablement sous la dictée de Montaigne, à la suite des premiers mots, tracés par celui-ci⁵⁰. Cette intervention précoce de la "fille d'alliance" dans le processus éditorial des *Essais*, confirme, s'il en est besoin, l'autorité de celle-ci comme éditrice, en même temps que comme lectrice privilégiée.

Les ajouts portés par Montaigne sur les *Essais*, tels qu'ils sont visibles dans l'Exemplaire de Bordeaux mettent en évidence non seulement la continuité de ses lectures, en permettant de définir de la sorte de véritables "livres de chevet", mais aussi leur renouvellement. D'une part, il continue à recourir aux livres annotés qu'il avait utilisés et il en exploite les ressources, mises en valeur par ses annotations. De ce point de vue, le Lucrèce, lu vers 1564, annoté en forme de *loci* vers 1571, reste pour Montaigne un livre d'usage sur la longue durée, dont il tire citations et "lieux" jusque dans ses derniers ajouts aux *Essais*. D'autre part, il lit, ou du moins il utilise de nouveaux livres, qui ne faisaient peut-être plus l'objet d'annotations systématiques ni d'une note de synthèse, en raison de la concurrence d'un autre livre et de la conscience de l'urgence qu'il y avait pour lui à achever celui-ci.

Un livre en fait concentrait son effort, un livre qu'il ne cessait de lire, de relire, d'annoter et de commenter: ses *Essais*, son véritable livre de prédilection, même si ce n'était pas, stricto sensu, un "livre de chevet". L'élaboration de celui-ci le conduisait à un repli sur soi:

⁴⁷ Voir sur ce point, Jean Balsamo, "Brièveté du polémiste, brièveté héroïque. À propos de 'Contre la faineantise' (*Essais*, II, 21)", dans *Les chapitres oubliés des "Essais" de Montaigne*, Actes de la Journée d'étude, Paris, 2010, éd. par Philippe Desan (Paris: H. Champion, 2011), 181-199.

⁴⁸ Bibliothèque municipale de Bordeaux (P.F. 6648 Rés.); Pistilli e Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 38.

⁴⁹ Je remercie Alain Legros pour cette précision.

⁵⁰ Exemplaire de Bordeaux, f. 290v; voir, sur cet ajout, Alain Legros, "Montaigne et Gournay en marge des *Essais*. Trois petites notes pour quatre mains", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* LXV (2003): 613-639, en part. 623-625.

Quand j'écris, je me passe bien de la compagnie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma forme. (III, 5: 134)

Pourtant, en amplifiant son livre pour la nouvelle édition qu'il préparait, Montaigne ne cessait de recourir aux livres, quitte à modifier ses propres pratiques de lecture dans un sens plus intéressé: il se justifiait ainsi de "friponner" (un nouveau verbe correspondant à "écornifler", utilisé précédemment) les livres pour augmenter le sien:

Quoi si je prête un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourrai friponner quelque chose de quoi émailler ou étayer le mien? (II, 18: 486)

Il évoquait ici les exemples et les passages narratifs ajoutés, si fréquents dans la rédaction définitive du livre III, témoignant de nouvelles lectures et de l'approfondissement des textes fondateurs de son œuvre, auxquels il ne cessait d'avoir recours. Ces ajouts semblent lui avoir été suggérés par le libraire, qui lui prodiguait ses conseils pour son amplification.

De ce point de vue, à l'homophonie induite par l'expression de "livre de chevet", celle de livre qu'on lit au lit, pourra être opposée celle des *libri liberi* sur laquelle Montaigne fondait le long développement conclusif du chapitre "De l'affection des pères aux enfans" dans lequel il avouait, à travers une délicate modalisation de courtoisie, préférer les premiers aux seconds:

Et je ne sçay si je n'aymerois pas mieux beaucoup en avoir produit un parfaitement bien formé, de l'accointance des Muses, que de l'accointance de ma femme. (II, 8: 423)

Montaigne confirme que si un auteur est un lecteur et que s'il lit, son véritable livre de prédilection est bien le sien, celui qu'il ne cesse de "barbouiller", qu'il avait conçu non pas dans son lit, où il rappelle qu'il dort seul, "sans femme, à la royale: un peu bien couvert"⁵¹, mais dans le "Cabinet des Muses", debout, et qu'il le destine à des lecteurs réels qui le trouveront dans la "boutique de libraire".

⁵¹ *Essais*, éd. cit., III, 13: 1145.